



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Kourou, le 26/03/2024
N°1686

Compétition spatiale : Emmanuel Macron annonce les projets lauréats de l'appel d'offres sur les micro et mini-lanceurs dans le cadre de France 2030

A l'occasion de son déplacement au Centre Spatial Guyanais à Kourou, le président de la République a réaffirmé sa volonté de maintenir la France dans la course à l'espace en annonçant un soutien de l'Etat pour 4 projets de micro et mini-lanceurs lauréats, pour répondre aux besoins publics d'un accès à l'espace flexible, robuste et disponible pour les petits satellites. Il s'agit :

- des projets **HyPrSpace** et **Latitude**, qui concourront pour une mission en orbite basse (LEO) de lancement de charge utile de 50kg ;
- des projets **Sirius space services** et **Maiaspace**, qui mèneront la compétition sur une orbite héliosynchrone (SSO) pour la gamme de 800kg et plus.

Dans un contexte de concurrence croissante engendrée par les ambitions des nations et l'émergence de nouveaux acteurs privés, la filière spatiale française doit maintenir sa position dans la compétition internationale et s'adapter à la nouvelle dynamique. Ainsi, le volet spatial de France 2030 accompagne la transformation de la filière avec un triple objectif :

- **Renforcer le New Space français** en soutenant principalement les acteurs émergents pour assurer la croissance sur les marchés.
- **Investir dans les technologies de rupture** qui façonneront l'avenir spatial en alignant recherche spatiale et innovations industrielles.
- **Cibler les investissements** sur les besoins avérés des utilisateurs et les marchés porteurs.

En complément du sommet de Séville du 6 novembre 2023 qui a confirmé le soutien européen au programme Ariane 6, pilier de l'accès souverain de l'Europe à l'espace, le gouvernement accélère dans l'objectif de positionner l'industrie spatiale française au premier rang mondial, en termes d'innovation et de compétitivité.

Ce soutien aux entreprises les plus performantes et les plus prometteuses se traduit par la nouvelle vague de projets lauréats de dispositifs France 2030 opérés par la BPI et le CNES pilotés par la Direction générale des Entreprises (DGE), Direction de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) et Direction générale de l'Armement (DGA), en lien avec le Secrétariat général pour l'investissement.

Au-delà des projets de micro et mini-lanceurs, 6 autres projets stratégiques, portant l'engagement de France 2030 sur le spatial à hauteur de 500M€, ont été présentés :

- **Appel à projets « Développement de mini et micro lanceurs »** : 2 nouveaux projets lauréats qui visent à accélérer l'innovation, améliorer les performances des technologies critiques et renforcer le positionnement de l'industrie spatiale française sur le marché commercial.
- **Appel à projets « Constellations »** : 3 nouveaux projets pour soutenir le développement et l'industrialisation de nouveaux composants, systèmes et sous-systèmes de constellations de satellites et leurs technologies habilitantes.
- **Appel à projets « Services en orbite »** : 1 nouveau projet vise la conception, l'assemblage et le lancement d'une mission de maintien à poste d'un satellite opérationnel.

Cette annonce est un signal fort pour l'ensemble de l'écosystème, soutenu et accompagné par l'Etat pour embrasser un modèle plus compétitif à l'international, en tirant parti des meilleures technologies.

DOSSIER DE PRESSE

Bruno Le Maire a déclaré « *Ces deux dernières années nous avons mené une politique spatiale ambitieuse : d'une logique institutionnelle nous sommes entrés dans une logique économique et de compétition. Ce changement de modèle, je l'ai porté en France et au niveau européen avec l'accord de Séville qui a marqué un tournant décisif dans notre histoire spatiale. Ce changement de paradigme était indispensable pour maintenir nos acteurs historiques dans la compétition internationale et faire émerger des jeunes pousses performantes qui répondent présentes.* »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 20 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Sébastien Lecornu : media@dicod.fr - 09 88 67 33 33

Cabinet de Sylvie Retailleau : presse-mesr@recherche.gouv.fr - 01 55 55 82 00

Direction générale des Entreprises – 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - 01 42 75 64 58- presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la

production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir